



Ville
de
Cuers



Avis d'appel public à la concurrence

Départements de publication : **83**, 13, 6
Annonce No au BOAMP et au JOUE : 20-157269
Fournitures et Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Cuers

Correspondant : M. le maire, place Général Magnan 83390 Cuers, tél. : 04-94-13-50-70,
télécopieur : 04-94-13-57-67, *Courriel* : marches@cuers.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : NON

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché :

NETTOYAGE MANUEL DE LA VOIRIE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

LOT 1 : NETTOYAGE MANUEL DE LA VOIRIE

LOT 2 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Type de marché de fournitures et services : exécution.

CPV - Objet principal :

90611000-3 Services de voirie.

90612000-0 Services de balayage des rues.

90910000-9 Services de nettoyage.

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

NETTOYAGE MANUEL DE LA VOIRIE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

LOT 1 : NETTOYAGE MANUEL DE LA VOIRIE

LOT 2 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Prestations divisées en lots : oui.

LOT 1 : NETTOYAGE MANUEL DE LA VOIRIE

LOT 2 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Pour chacun des lots, le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 15/03/2021 ou de sa date notification si cette dernière est postérieure à cette date.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 4. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 5 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Dans le cadre de l'activation de la clause de réexamen relative à la commande des variantes de type PSE (article 7.4.4 du CCAP), la durée d'exécution de la variante de type PSE sera calculée au prorata temporis de la période initiale du marché ou de la période de reconduction en cours. Les variantes de type PSE seront ensuite reconduites tacitement à l'instar de la période initiale.

Les délais d'exécution des prestations sont fixés à l'article 7.3 du CCAP.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Cautionnement et garanties exigés : voir pièces de la consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : situation juridique, capacité technique et financière, références professionnelles. Voir sur ce point les pièces de la consultation.

Visite sur site : non.

Marché réservé : oui

En vertu des articles L 2113-12 du Code de la Commande Publique, les deux lots relatifs à la présente consultation sont réservés :

- à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail , à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui

Critères d'attribution :

Au titre du lot 1 :

Rang	Critères pondérés de jugement des offres
1	Prix (noté 12/12) apprécié au vu du montant de : - De la DPGF « Offre de base » ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 1 » ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 2 » Ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 3 » Ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 4 »

	- Ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 1 »+ «PSE 2 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 1 » + « DPGF PSE 3 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « PSE 1 » + « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 2 » + « DPGF PSE 3 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 2 » + « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 3 » + « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 1 » + « DPGF PSE 2 »+ « DPGF PSE 3 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 1 » + « DPGF PSE 2 »+ « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 1 » + « DPGF PSE 3 »+ « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 2 » + « DPGF PSE 3 »+ « DPGF PSE 4 » - Ou - De la DPGF « offre de base » + « DPGF PSE 1 » + « DPGF PSE 2 »+ « DPGF PSE 3 » + « DPGF PSE 4 » Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou pas individuellement ou de manière combinées ces différentes Variante de type PSE au moment de la signature du marché en fonction des besoins de la collectivité.
2	Valeur technique (noté 6/6) appréciée au vu de la trame de réponse visée à l'article 5 du présent Règlement de consultation et sur la base des sous critère suivants : ▪ Sous critère 1 : Organisation mise en œuvre afin de réaliser les prestations et maîtriser la qualité du service fourni. Le candidat détaillera la composition de l'équipe dédiée (notamment le nombre d'intervenant, le nombre d'heure affecté par type de prestation, la ventilation des moyens humains et techniques, sa gestion du personnel de remplacement lors d'absence planifiée ou non planifiée) ainsi que les plannings par secteurs et zone et la méthode de contrôle interne (4 points) ▪ Sous critère 2 : Découpage hebdomadaire d'intervention au titre du secteur D : le candidat indiquera par jour de semaine les différentes zones sur lesquelles il interviendra (2 points).
3	Performance en matière de protection de l'environnement (noté 2/2 points): appréciée au vu de la trame de réponse visée à l'article 5 du présent Règlement de consultation et sur la base du critère suivant : Moyens mis en œuvre pour la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché : le candidat détaillera les mesures prises dans le cadre de la protection de l'environnement au regard des matériels utilisés et du tri/recyclage des déchets. (2 points)

Les offres sont classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue.

Au titre du lot 2 :

Rang	Critères pondérés de jugement des offres
1	Prix (noté 12/12) apprécié au vu : - Du montant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
2	Valeur technique (noté 6/6) appréciée au vu de la trame de réponse visée à l'article 5 du présent Règlement de consultation et sur la base du critère suivant :

	Organisation mise en œuvre afin de réaliser les prestations et maîtriser la qualité du service fourni. Le candidat détaillera la composition de l'équipe dédiée (notamment le nombre d'intervenant, le nombre d'heure affecté par type de prestation, la ventilation des moyens humains et techniques, sa gestion du personnel de remplacement lors d'absence planifiée ou non planifiée) ainsi que les plannings par secteurs et zone et la méthode de contrôle interne (6 points)
3	Performance en matière de protection de l'environnement (noté 2/2 points): appréciée au vu de la trame de réponse visée à l'article 5 du présent Règlement de consultation et sur la base du critère suivant : Moyens mis en œuvre pour la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché : le candidat détaillera les mesures prises dans le cadre de la protection de l'environnement au regard des matériels utilisés et du tri/recyclage des déchets. (2 points)

Type de procédure : procédure formalisée en application des articles L. 2124-2, R 2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique (appel d'offres).

Date limite de réception des offres : 25/01/2021 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2020-22.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les modalités de remise des candidatures et des offres dématérialisées sont précisées dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2020

Mots descripteurs : Nettoyage Urbain ; Espaces verts